



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REGION MIDI-PYRENEES

Arrêté portant approbation du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie de Midi-Pyrénées

**Le Préfet de la région Midi-Pyrénées
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.222-1 à L.222-3, R.222-1 à R.222-6 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services et organismes de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 8 avril 2011 nommant M. Henri-Michel Comet, préfet de la région Midi-Pyrénées, préfet de la Haute-Garonne ;

Vu le décret n° 2011-678 du 16 juin 2011 relatif aux schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie ;

Vu l'arrêté conjoint du préfet de région et du président du conseil régional de Midi-Pyrénées du 29 novembre 2011, portant composition du comité de pilotage du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie de Midi-Pyrénées ;

Vu les observations émises par le public lors de la mise à disposition du projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie de Midi-Pyrénées du 9 décembre 2011 au 31 janvier 2012, par le préfet de région et le président du conseil régional;

Vu les avis recueillis lors de la consultation des organismes visés à l'article R.222-4 (II) du code de l'environnement, sur le projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie de Midi-Pyrénées ;

Vu l'approbation du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie de Midi-Pyrénées par l'assemblée plénière du conseil régional de Midi-Pyrénées du 28 juin 2012 ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

ARRETE :

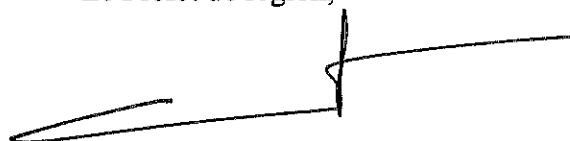
Article 1^{er} - Le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie de Midi-Pyrénées, est approuvé dans les termes annexés au présent arrêté.

Article 2 - Un avis de publication sera inséré dans deux journaux diffusés dans les départements concernés. Le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie de Midi-Pyrénées sera mis à la disposition du public par voie électronique sur les sites internet de la préfecture de région et du conseil régional.

Article 3 - Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Midi-Pyrénées.

Toulouse, le 29 JUIN 2012

Le Préfet de région,

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line crossing it near the right end, and a small loop at the top of the vertical line.

Henri-Michel Comet